

Doublage sur ossature métallique W626.fr_DKM18-HD-2.fr_218-62

CONTRE-CLOISON KNAUF METAL CC 218/62 KNAUF KHD18

Fiche Technique Système

2023-03

CONTRE-CLOISON KNAUF METAL CC 218/62 KNAUF KHD18

W626.fr_DKM18-HD-2.fr_218-62

Description du système

Les contre-cloisons KNAUF METAL CC 218/62 sont constituées par assemblage de deux plaques de plâtre KNAUF KHD18, vissées sur une ossature métallique KNAUF.

Le système est composé de :

- 2 x KNAUF KHD18
- Montants M62/35 doubles, entraxe 900mm ou 450mm (selon hauteur désirée)
- Un isolant à base de fibres végétales Knauf ThermaSoft® natura ou un isolant en laine minérale selon la performance thermique et/ou acoustique
- Appuis intermédiaires : Equerre 120/60
- Vis TTPC 35 et TTPC 45Enduit : Proplak Joint
- Bande à joint Knauf
- Pare vapeur (avec Knauf ThermaSoft® natura)

Documents de référence

Justificatifs Feu:

■ Feu côté plaques uniquement :

CC 218/62 : Efectis 07-A-425 Révision 1

CC 218/62 + LM : Efectis 07-A-425 Révision 1 et Ext.08/1 CC 218/62 + LV : APL Efectis EFR-19-002555 A Rév.3

■ Feu des deux côtés :

CC 218/62 + LM : Efectis 07-A-342 et Ext. 15/8 CC 218/62 + LV : APL Efectis EFR-19-002555 A Rév.3

Mise en œuvre conformément à :

- NF DTU 25.41
- Avis technique 20/21-487_V1-E1 du 07/03/2022 valide jusqu'au 31/10/2024
- Guide de l'isolation par l'intérieur des bâtiments d'habitation du point de vue des risques en cas d'incendie

Domaine d'emploi

Les contre-cloisons KNAUF METAL CC 218/62 KNAUF KHD18 sont principalement destinées à la réalisation d'ouvrages en :

- Neuf et rénovation
- Locaux cas B (120 J)
- Locaux Intérieurs classés EA EB
- Isolation thermique et/ou acoustique

Avec isolant à base de fibres végétales Knauf ThermaSoft® natura :

- Ouvrage en maçonnerie de petits éléments selon NF DTU 20.1 :
 - Mur de type I au sens du NF DTU 20.1 avec enduit monocouche justifiant d'une absorption d'eau de capillarité Wc2
 - Mur de type IV au sens du NF DTU 20.1 sous bardage
- Mur en béton banché à granulat courant conformes au NF DTU 23.1 :
 - o Mur de type I au sens du NF DTU 20.1
 - Mur de type IV au sens du NF DTU 20.1 sous bardage
- Parois à ossatures en bois conforme au NF DTU 31.2

CONTRE-CLOISON KNAUF METAL CC 218/62 KNAUF KHD18



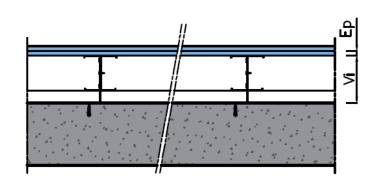


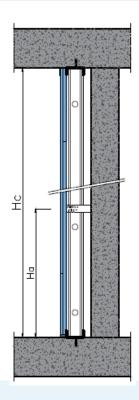
Caractéristiques techniques

Type de contre-cloison		CC 218/62
Type de plaque		KHD18
Vide interne mini (Vi) [mm]		62
Nombre x Epaisseur de plaques (Ep) [mm]		2 x 18
Type d'ossature		M62/35
Hauteur maximale entre appuis (Ha) * [m]		
	Entraxe (Dm) [mm]	
Montants doubles -][600	3,30
	400	3,65
Résistance au feu – FEU COTE PLAQUES UNIQUEMENT		
	Epaisseur [mm]	
Sans laine minérale	1	EI 60
Avec laine minérale ou végétale	60	EI 60
Résistance au feu – FEU DES DEUX COTES		
	Epaisseur [mm]	
Sans laine minérale	1	1
Avec laine minérale ou végétale	60	EI 60

^{*} Hauteur maximale de l'ouvrage avec appuis (Hc) = 7.0 m (selon NF DTU 25.41);

Dispositions particulières de mise en œuvre		
Performance Feu :	Oui : Consulter le PV de Résistance au feu - Feu dans les 2 sens : Pas d'appui intermédiaire possible.	
Performance Acoustique :	Non	
Autre :	Pour Knauf ThermaSoft® nature : pare-vapeur (Sd≥18m en climat de plaine et Sd≥57m en zone très froide ou climat de montagne)	





Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale 68600 WOLFGANTZEN www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE Tél: 0 809 404068 STK@knauf.com La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la règlementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.